



United Nations Statistics Division

**ATELIER REGIONAL EN LIGNE DES NATIONS UNIES SUR LE PROGRAMME MONDIAL
DES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS DE 2020 : NORMES
INTERNATIONALES ET TECHNOLOGIES CONTEMPORAINES**

Atelier virtuel, 27, 28, 31 Janvier et 1er Février 2022

Conclusions et Recommandations

1. L'atelier a été organisé conjointement par la Division de la Statistique des Nations Unies (DSNU) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et s'est déroulé en ligne les 27, 28, 31 Janvier et 1er Février 2022. Plus de cent cinquante participants du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, du Cap-Vert, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, de la Guinée Equatoriale, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, de Sao Tomé et Principe, du Sénégal, du Tchad, du Togo, de la Tunisie, des Organisations Internationales et les Bureaux Régionaux et Nationaux de l'UNFPA ont participé à l'atelier.
2. Les participants ont remercié la Division de la Statistique des Nations Unies et le Centre Africain de Statistique de la CEA pour l'organisation de l'atelier. La majorité des pays participants ont trouvé l'atelier très opportun car ils sont au milieu des préparatifs pour mener leur recensement de la série 2020 et la rencontre a offert une plate-forme pour apprendre de l'expérience des pays participants qui ont déjà réalisé ou sont en cours de réalisation de leur Recensement de la Population et des Logements respectif.
3. L'atelier a pris note et apprécié les activités mondiales et régionales visant à exécuter le Programme Mondial des Recensements de la Population et des Logements de 2020 telles que présentées par les organisateurs de l'atelier, à savoir la DSNU et la CEA, et s'en est félicité. Les participants ont salué cette initiative, à la fois pour fournir un cadre méthodologique adopté au niveau international pour la conduite des recensements de la population et des logements et pour soutenir directement les efforts visant à renforcer les capacités nationales dans le domaine des recensements et de la mise en œuvre des normes internationales. L'atelier a accordé une attention particulière à la relation entre les recensements de la population et des logements et la compilation des indicateurs des Objectifs de Développement Durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il a conclu que les statistiques de recensement sont essentielles pour produire des indicateurs de ces agenda internationaux et régionaux.

4. L'atelier a souligné que de nombreux bureaux nationaux de statistique ou des agences de recensement sont confrontés à de nombreux défis dans la conduite de leurs recensements pendant la pandémie de Covid-19 et ont dû reporter au moins une fois leurs opérations y afférentes prévues en 2020 et 2021. L'atelier a également noté que, même avant la pandémie de Covid-19, un certain nombre de pays rencontraient déjà des difficultés importantes dans la préparation et la conduite des recensements pour diverses raisons, principalement des contraintes financières et l'instabilité politique. L'arrivée de la pandémie les a mis dans une position encore plus difficile pour planifier leur recensement de la série 2020, car certains pays ont déjà achevé la cartographie et acheté des appareils électroniques pour la collecte de données, mais n'étaient pas en mesure de procéder au dénombrement. Presque tous les participants représentant les pays qui n'ont pas encore effectué de recensement au cours du cycle 2020 ont souligné l'incertitude liée au financement des opérations comme défi et obstacle majeur. A cause de ces contraintes financières et de pandémie de Covid-19, certains pays n'ont pas pu effectuer leur dénombrement immédiatement après la cartographie. Ainsi, il s'est écoulé beaucoup de temps entre les deux phases, ce qui oblige à actualiser une partie des zones de dénombrement, entraînant de ce fait des coûts supplémentaires.
5. Dans ce contexte, l'atelier a noté avec préoccupation que la continuité des recensements dans les pays participants est compromise, comme en témoigne le nombre croissant de pays qui ne sont pas en mesure d'effectuer des recensements à intervalles réguliers. En ce qui concerne le calendrier du recensement dans les pays participants, l'atelier a noté que les dates de recensement sont dispersées tout au long de la décennie de recensement en cours (2015-2024), ce qui a des effets négatifs sur la comparaison régionale et internationale des statistiques nationales de recensement.
6. Les participants ont pris note, avec un intérêt particulier, de la liste des thèmes centraux pour les recensements de la population et des logements tels que recommandés par les Principes et Recommandations et ont conclu que, pour la plupart, les thèmes devant être collectés dans les pays participants correspondent à ceux recommandés au niveau international. L'atelier a pris note de la liste des thèmes, des définitions et des classifications recommandées au niveau international pour les recensements de la population et des logements, telle que présentée dans la version révisée des Principes et Recommandations. L'atelier a conclu que certains concepts - tels que la définition du lieu de résidence habituelle, le handicap et la nouvelle définition du travail posent des défis particuliers, et il est donc nécessaire de fournir des orientations supplémentaires sur ces sujets.
7. Les experts ont noté l'importance de collecter des informations sur la fécondité récente et les décès dans les ménages lors de la série de recensements de 2020 dans les pays qui ne disposent pas d'état civil et de statistiques d'état civil fiables. Dans ce contexte, collecter des informations sur la date exacte des naissances et des décès plutôt que de poser des questions sur la survenance de ces événements au cours d'une période de référence est avantageux en termes d'analyse des changements dans leurs niveau et schéma au cours de la pandémie, en particulier pour les pays qui ne disposent pas de registres fiables pour de tels événements. Par exemple, lorsque la question sur les décès dans les ménages (sujet de base du recensement recommandé pour le cycle de recensements de 2020) est incluse dans le questionnaire, les informations sur la date des décès en plus du nom, de l'âge et du sexe des personnes décédées doivent être collectées et une date de référence couvrant une période de 12 mois ou plus doit être utilisée.

8. L'atelier a noté avec satisfaction que tous les pays de la région se sont engagés dans une cartographie numérique, allant jusqu'à positionner les infrastructures et tous les ménages des zones de dénombrements découpés. En outre un certain nombre de pays ont utilisé avec succès l'interview personnelle assistée par ordinateur (CAPI) pour mener leur recensement et que de nombreux autres pays prévoient de le faire dans leur recensement de la série 2020. Les participants ont souligné l'importance de renforcer les capacités et l'expertise des bureaux nationaux de statistique et d'utiliser une approche progressive pour l'adoption de nouvelles technologies de collecte de données en expérimentant d'abord cette technologie dans d'autres activités statistiques.
9. L'atelier a noté que les pays participants avaient l'intention d'employer différentes méthodes pour mener des recensements de la population et des logements au cours du cycle de 2020 ; celles-ci comprenaient l'approche traditionnelle du solliciteur basée sur le questionnaire papier et l'utilisation d'une collecte de données combinant le questionnaire papier et la tablette/smartphone. Reconnaissant les avantages de l'utilisation des technologies contemporaines pour la conduite des recensements de la population et des logements, principalement l'utilisation des tablettes tactiles et des technologies géospatiales, l'atelier a encouragé les pays participants qui envisagent encore leur collecte de données à prendre en considération ces technologies dans leur décision finale. Le motif essentiel de l'utilisation du CAPI et des appareils portables réside dans le fait qu'il se traduit par des économies de coûts, un traitement plus rapide des données et une meilleure qualité des statistiques qui en résultent.
10. L'atelier a noté avec satisfaction la fructueuse coopération Sud-Sud entre les pays dans la mise en œuvre de la série 2020 des recensements caractérisée par le partage d'expériences et les prêts d'appareils électroniques de collecte des données pour la cartographie et le dénombrement. Par conséquent, l'atelier recommande la poursuite et le renforcement de la coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre de la série 2020 des recensements.
11. L'atelier a souligné la nécessité d'atténuer l'impact négatif des déficits budgétaires dus aux conflits et à la pandémie de COVID-19 dans la mise en œuvre de la série 2020 des recensements. C'est ainsi que dans nombre de pays (Burundi, Cameroun, Congo, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Tchad) la poursuite de la mise en œuvre du recensement est fortement entravée par une mobilisation insuffisante des ressources et/ou par l'insécurité ambiante dans certaines régions. En conséquence, l'atelier recommande la conduite d'un plaidoyer urgent et de haut niveau auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux pour une mobilisation des ressources conséquentes en appui à la poursuite de la mise en œuvre des recensements de 2020 impactés par le contexte d'insécurité et/ou de la pandémie de COVID-19. De même, l'atelier recommande la fourniture d'un appui technique adapté aux zones d'insécurité pour la collecte des données et pour les recensements hybrides dans les zones de conflits où les agents recenseurs ne peuvent accéder.
12. Les participants ont apprécié les initiatives en cours des Partenaires au Développement régionaux (CEA et UNFPA) dans l'utilisation d'appareils électroniques et d'images satellitaires dans la conduite de la série de recensements de 2020. Ils ont noté en particulier le soutien apporté dans le partage d'appareils électroniques entre les pays, la mise en place de systèmes d'information géographique et la promotion de l'utilisation de tableaux de bord électroniques pour le suivi des

opérations de dénombrement sur le terrain. L'utilisation de la technologie, en particulier les tablettes mobiles, est devenue une caractéristique du cycle de recensement de 2020 en Afrique. L'expansion de la connectivité mobile à travers l'Afrique et la disponibilité d'appareils mobiles compatibles avec le Système de Positionnement Mondial (GPS) offrent de nouvelles opportunités aux pays africains pour mener des recensements numériques.

13. L'atelier a clairement souligné le fait que la cartographie est l'une des phases critiques du recensement, tant en termes de planification que d'exécution. Bien qu'une expérience considérable dans l'application du Système d'Information Géographique (SIG) a été acquise lors du cycle de recensement de 2010, il est encore nécessaire de se concentrer spécifiquement sur cette composante du recensement en raison de la charge de travail et de la complexité considérables. L'atelier a noté que tous les pays participants utiliseront la technologie du SIG et recueilleront des informations de localisation GPS aux fins des opérations de cartographie, de suivi du dénombrement sur le terrain et de diffusion des résultats du recensement de la série 2020. Dans ce contexte, l'atelier a recommandé qu'au cours de l'exercice de cartographie, des efforts soient déployés pour identifier les zones du pays qui manquent d'un approvisionnement constant en électricité ou d'un accès à Internet, afin de garantir que des mesures de secours appropriées soient prises pendant le travail de terrain du recensement, en particulier lorsque les appareils mobiles sont utilisés.
14. Les participants ont souligné l'importance d'établir un système centralisé de gestion, de suivi et de contrôle des activités opérationnelles pour assurer la couverture du recensement et la qualité des données. Un tel système pourrait fournir des capacités de surveillance, de suivi et de communication en temps réel entre le personnel de terrain. Il a également été noté qu'un tel système peut être utilisé efficacement s'il est établi dans le cadre des opérations sur le terrain de manière intégrée avec d'autres systèmes utilisés pour la collecte de données, le recrutement du personnel et la logistique. Les participants ont spécifiquement souligné l'importance de l'utilisation des par-données pour la gestion et le suivi des opérations sur le terrain.
15. L'atelier a souligné l'importance de la coordination avec les autorités sanitaires pour améliorer les protocoles de sécurité afin d'atténuer la propagation du Covid-19 lors de la conduite du recensement de la population et des logements. La coordination doit viser à : i) produire des directives sur la manière de prévenir/atténuer le Covid-19 pendant les opérations sur le terrain ; ii) former le personnel de terrain aux procédures lors de l'exécution des travaux sur le terrain, y compris l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) et d'autres mesures de précaution ; et iii) élaborer des procédures spéciales pour les zones confinées et les groupes de population spéciaux difficiles à dénombrer et pour les ménages institutionnels.
16. Les participants ont souligné que de plus en plus, les pays intègrent les volet agricole et d'élevage dans le recensement de la population et des logements conformément aux recommandations du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture 2020 de la FAO (WCA). Au regards de nombreuses difficultés opérationnelles rencontrées dans l'intégration de ces volets (alourdissement des questionnaires, forte pression sur les répondants, complexification des procédures, allongement des processus de collecte des données, etc.), les participants à l'atelier conseillent aux pays de ne pas combiner les recensements de l'agriculture avec les recensements de la population et des logements. Cependant, les pays peuvent collecter des informations dans leurs recensements de la

population et des logements qui faciliteront la préparation de la base de sondage des exploitations agricoles dans le secteur des ménages, comme recommandé par les Principes et Recommandations (paragraphe 1:44-50). En outre, l'atelier recommande de se rapprocher de la FAO pour discuter de cette question afin d'arriver à des recommandations consensuelles à adresser aux pays.

17. Les participants recommandent que ces ateliers soient fréquents et que l'équipe DSNU/CEA documente les pratiques nationales en termes de méthodologie et de définitions utilisées, de sujets couverts et de technologies contemporaines utilisées pour la cartographie et la collecte de données. Cela peut aider les pays à planifier leurs futurs recensements et à renforcer les collaborations Sud-Sud.